

LA PLAINE-SUR-MER

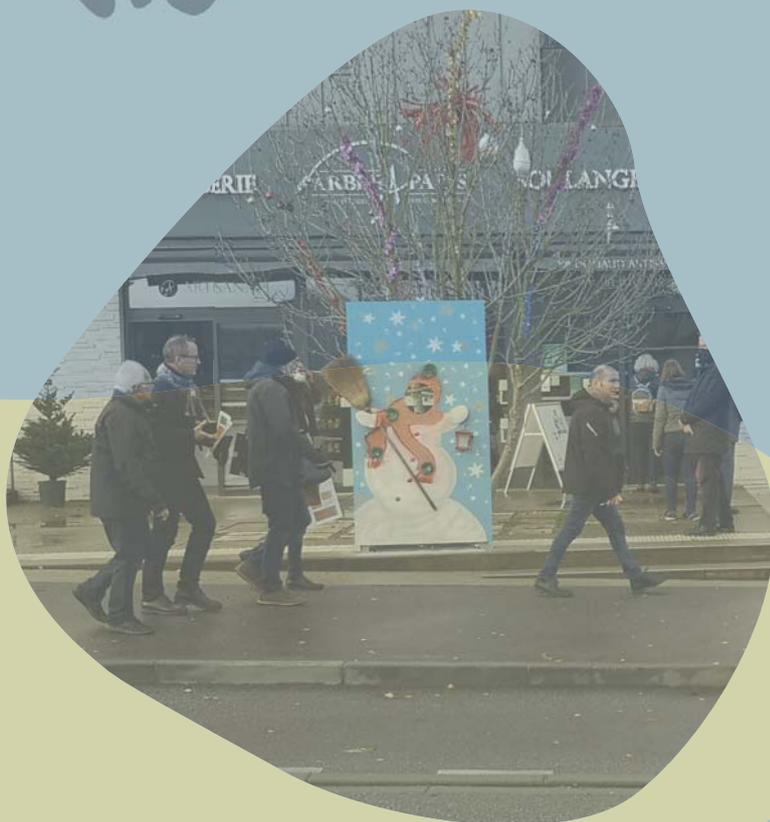
COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 3

04 décembre 2021

>> La balade urbaine



« par la mobilisation collective des citoyens, le potentiel de réflexion et d'actions est démultiplié et permet de construire un avenir commun et une vision partagée du territoire comme lieu de vie pleinement approprié »



INTRODUCTION

> LA BALADE URBAINE

Dans la poursuite des deux Ateliers « des rêves » conduits avec les membres du Conseil Municipal le 18 octobre et le panel citoyen le 15 novembre 2021, les deux groupes se sont retrouvés le samedi 4 décembre à 10 h pour une balade urbaine.

La déambulation dans le périmètre du cœur de bourg a été l'occasion de projeter et de spatialiser les éléments de programme portés par la municipalité ainsi que toutes les idées et aspirations qui ont émergées au sein des 2 Ateliers des Rêves. Cinq groupes ont été constitués correspondant aux cinq thèmes précédemment explorés dans les précédents ateliers.

Vivre ensemble : vie collective, espace public, animation, culture, associations,...

Se déplacer : mobilité, circulation, liaisons douces, stationnement...

Etre usager / acteur : services, commerces, équipements collectifs

Cadre de vie : paysage, environnement, histoire, patrimoine,...

Se loger : typologie d'habitat, architecture, location, propriété,...

Un temps participatif pour imaginer et « mettre en espace » le projet urbain

Au départ chaque groupe disposait :

>> d'une fiche compte-rendu de synthèse des deux Ateliers des Rêves pour rappel et appropriation d'une matière commune

>> d'une cartographie des lieux afin de se repérer lors de la balade et de « mettre en espace » les idées et projections

>> d'une « fiche ACTION » de questions ouvertes pour guider la réflexion et les échanges autour du thème





Et au sein de chaque groupe, ont été désignés, 1 rédacteur, 1 cartographe, 1 rêveur et 1 photographe.

>> **Les rêveurs** étaient responsables de la mémoire et rappelaient les éléments issus des Ateliers des Rêves.

>> **Les cartographes** ont tracé les parcours effectués et annoté le plan.

>> **Les rédacteurs** ont pris des notes pour synthétiser les échanges au sein des groupes

>> **Les photographes** ont capturé des vues représentatives et illustrant les projections, les questions posées, les ont commentées puis envoyées à l'équipe de maîtrise d'œuvre afin que cette matière visuelle issue du regard posé par les citoyens soit collectée pour venir nourrir la conception du projet urbain.

De retour dans la salle « Espace des sports et loisirs », chaque groupe a restitué à l'assemblée des élus et des citoyens le fruit de cette balade urbaine, puis madame la maire a donné rendez-vous au groupe citoyen pour un Atelier 4 « de co-construction » du projet urbain qui se déroulera le 31 janvier 2022.

Les pages suivantes du présent compte-rendu synthétisent les éléments recueillis lors de la balade urbaine.



LA PLAINE-SUR-MER

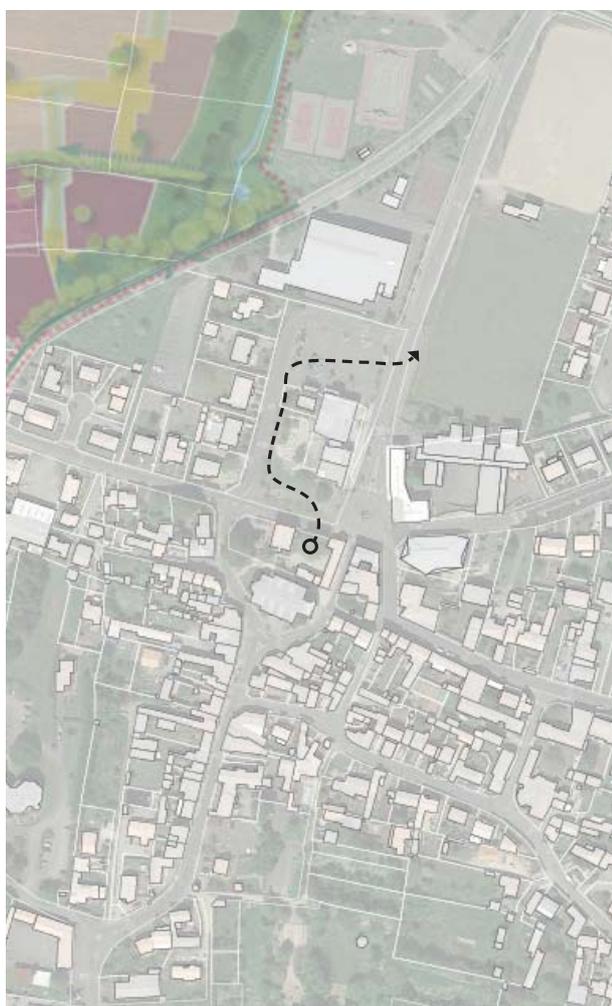
COMPTE-RENDU 3

>> La Balade Urbaine

samedi 4 décembre 2021

VIVRE ENSEMBLE

vie collective, espace public, animation,
culture, associations, ...



« la Chaufferie coupe le lien avec ancien bourg »



« Route empêchant le lien entre L'îlot de la poste
et la place du Marronnier. Traversée dangereuse »



« lieu de passage, pas de vie »

01

Place de Marronniers

- > Insuffisamment exploitée
- > Chaufferie /garage, une verrue qui crée une rupture
- > Rue de la Croix Mouraud piétonnisée : ouverture d'un axe nord / sud et création d'une Place entre l'îlot de la Poste et l'église.
- > Vocation du bâtiment du CCAS, vers un usage plus dynamique pour faire vivre la Place ?

02

Le jardin derrière l'îlot de la poste

- > Un espace qui ne vit pas
- > Un espace perçu comme un arrière
- > Un espace non sécurisé notamment pour les enfants
- > Un lieu de passage que l'on traverse
- > Une conception des aménagements où l'esthétique est privilégiée au dépend de l'usage
- > Un jardin sans intimité (en opposition aux Lakas)

03

Office de tourisme et abords

- > Bâtiment qui ne participe pas à un espace public vivant ; manque de transparence et de visibilité de ce qui s'y passe à l'intérieur...
- > Présence de murets de pierres : qualité / identité du cœur de bourg

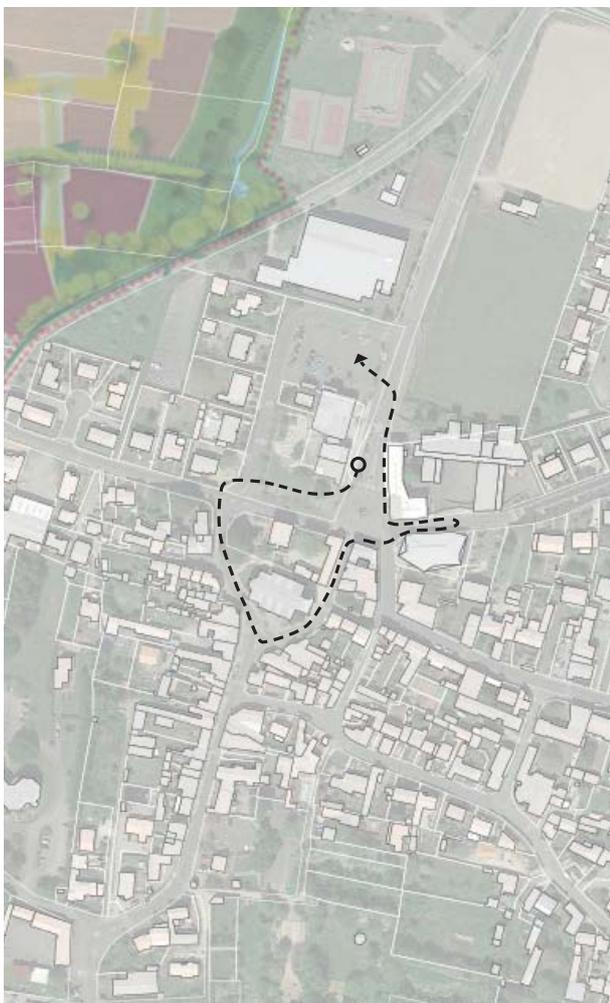
04

Terrains de foot

- > Est-ce qu'on imagine un centre ici ?
- > Besoins en stationnement pour les commerces, pour l'école, ... / parking sur plusieurs niveaux ?
- > Le pôle santé doit-il être central ou peut il être à l'écart ?
- > Quelle place donner à des équipements sportifs extérieurs en libre accès qui participeraient à rendre « vivant » l'espace public ?

SE DEPLACER

mobilité, circulation, liaisons douces, stationnement...



« Rue de la croix Mouraud : ne plus avoir de route à cet endroit et transformer tout cet ensemble en place avec vigilance car une place dynamique fonctionne avec de la vie économique autour »



« Place Ladmirault : place de la voiture trop importante, conflit d'usage (voiture, piéton, vélo) voies trop étroites »



« Parking impactant dans le paysage et deux points noirs des traversées ; pour l'école et pour la salle des sports »

01

Angle de la mairie

- > Voitures trop présentes, à inverser pour que les piétons soient prioritaires
- > Relier la mairie au centre commercial îlot de la Poste
- > Assurer des liaisons douces continues
- > Interrogation sur le positionnement de la place de convivialité
- > Adoucir le lien entre voitures et piétons

02

Place du marronnier

- > Place du marronnier, positionnement idéal de la place publique ?
- > Sous exploitée aujourd'hui
- > Est-ce que le monument aux morts est gênant ?
- > Gros potentiel de centralité avec une ouverture sur l'église (si suppression du bâtiment « verrue » chaufferie/garage)

03

Sud église

- > Gros problème de conflit piétons / vélo / voiture

04

Bureau de tabac

- > Conflit d'usage piétons – vélos // voiture et stationnement
- > Fermer à la circulation pendant la période estivale ?
- > Revoir le sens de circulation à cet endroit ?

05

Jardin à l'arrière de l'office de tourisme

- > Espace sous exploité

06

Pignon mairie / sortie école

- > Conflit piétons / voiture
- > Pb vitesse des véhicules
- > Traversées dangereuses
- > PB stationnement aux heures de pointe

07

Parking covoiturage au nord des terrains de tennis

- > Sous exploité, à revaloriser.
- > Déplacer l'arrêt de bus situé face à l'îlot de la Poste au niveau du parking de covoiturage.

LA PLAINE-SUR-MER

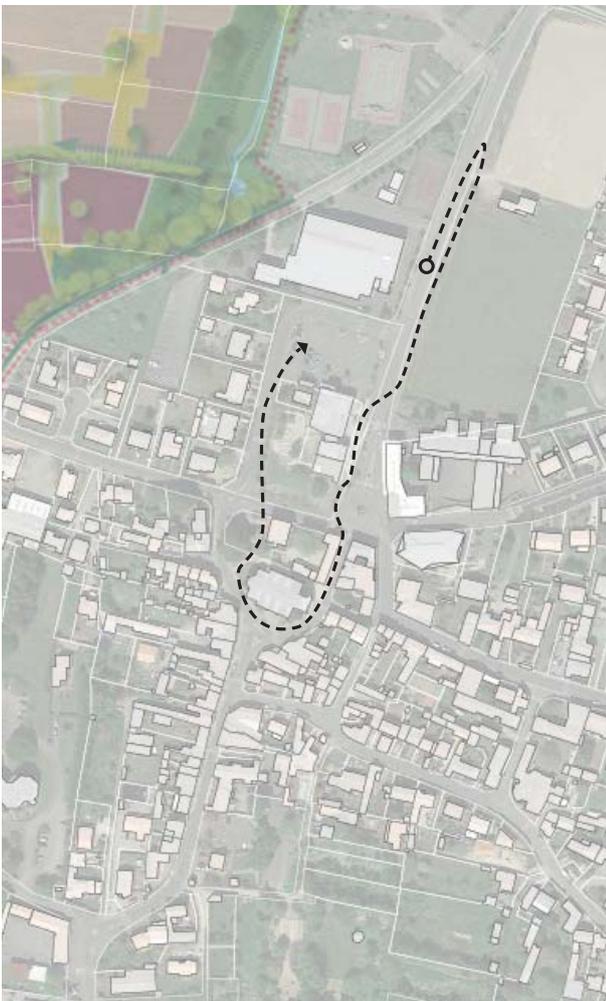
COMPTE-RENDU 3

>> La Balade Urbaine

samedi 4 décembre 2021

ETRE USAGER / ACTEUR

services, commerces, équipements collectifs



« Passage de la salle de sport en halles, la salle de sport irait sur la place des cirques »



« Diminution du flux avec des déposes minute et désengorger le parking des commerces »



« Zone plus «festive» ... bar crêperie restaurant »

01

Terrain de football stabilisé

> Positionner le pôle santé au nord du terrain stabilisé et mutualiser la capacité de stationnement du parking des Nations Unies

> Prévoir aussi des places de parking près du pôle santé (PMR notamment)

> Pourquoi ne pas adosser une crèche au pôle santé sur ce site ? (ou crèche près de l'école)

> Etre vigilant sur les nuisances vis-à-vis des riverains

02

Terrain football enherbé

> Halle type la Bernerie

> Bar à huîtres (en lien avec la présence des producteurs sur la commune)

> Parking souvent saturé : le supprimer pour agrandir ou créer de nouvelles surfaces commerciales ?

> Déplacer la salle de sport sur la place du cirque ?

> Rendre piétonne la jonction entre les deux rives (Mairie / ilot de la Poste), et dévier la circulation auto par l'avenue des sports (devant la pharmacie actuelle)

> Diminuer le flux automobile dans le centre sans aller vers le zéro voiture ; conserver une accessibilité nécessaire aux commerces sous la forme « d'arrêts minute »

> Revoir le sens de circulation des voitures (en saison au moins) ; mise en place d'un sens unique.

03

Ilot de la Poste

> Piétoniser la rue Léon Fourneau

> Utiliser le parvis Sud pour des événements festifs

> Déplacer l'opticien vers le pôle santé et le boucher vers l'extension de centralité au nord de l'îlot de la Poste afin de libérer de la place pour des bars terrasses au sud de l'église

> Prémption de certains bâtiments du centre ancien pour développer une continuité des façades commerciales

04

Sud de l'église

> Suppression de la chaufferie / garage pour redonner une vue sur l'église et améliorer la jonction avec vieux bourg

> Piétonisation de la rue de la Croix Mouraud

06

Globalement, à l'échelle du projet

> Préserver l'aspect village, ne pas dénaturer la situation actuelle

LA PLAINE-SUR-MER

COMPTE-RENDU 3

>> La Balade Urbaine

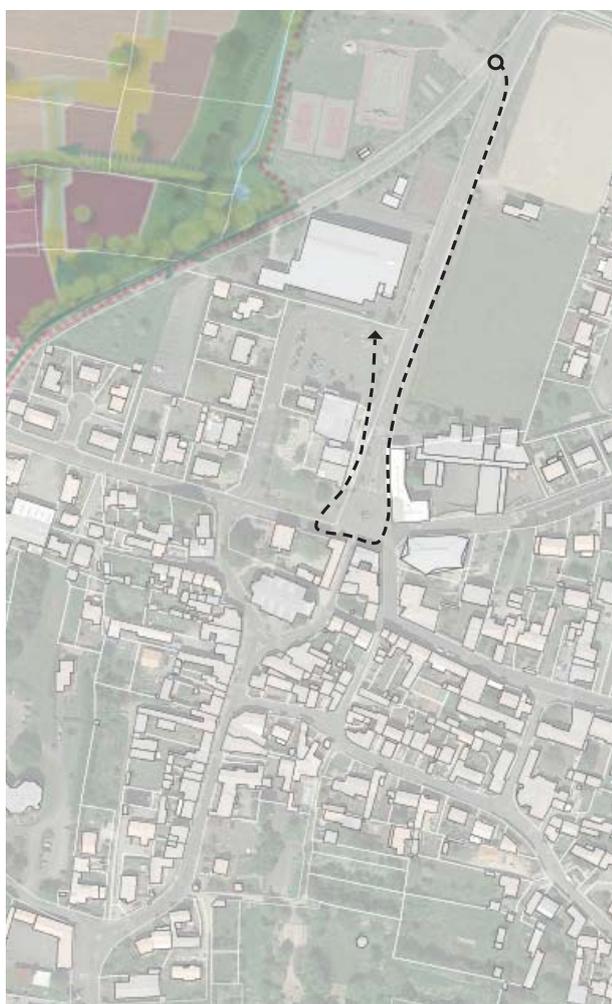
samedi 4 décembre 2021



« Retrouver la sensibilité du site »

CADRE DE VIE

paysage, environnement, histoire,
patrimoine,...



« Reprendre l'esprit du jardin des Lakas
avec du bâti »



« Une entrée de bourg bordée d'arbres et sans
ligne droite, du type remblai à Tharon »



« Développement du commerce et création d'une
Place du marché fleurie »

01

Place des cirques

- > Espace de transition entre la ZAC et la ville
- > Retrouver la sensibilité du site : ancienne zone humide, végétation généreuse à envisager
- > Redonner sa place et sa visibilité au ruisseau
- > Préserver l'espace naturel (faune et flore)
- > Percées vertes à créer pour relier les espaces

02

Bd des Nations Unies

- > A créer :
 - > Un espace partagé mixte dédié vélo / voie piétonne, axe fort de type remblai à Tharon, avec des chicanes contraignant la voiture pour casser la ligne droite

03

Terrain de football stabilisé

- > Une absence totale de végétation en rupture avec la coulée verte de l'Ouest. Objectif : trouver une continuité naturelle pour coloniser l'espace avec de la végétation. Référence au jardin des Lakas ; concept à retrouver dans l'espace devant être urbanisé
- > Travailler sur une typologie bâtie propice à la présence de la faune sauvage (exemple : débords de toiture pour les hirondelles)

04

Terrain football enherbé

- > Un potentiel pour :
 - > Des stationnements de type « arrêt minute » le long de l'école
 - > Une place de marché fleurie et ombragée
 - > Un skatepark localisé de manière plus centrale, à proximité du pôle enfance
 - > Développement des commerces

05

Place du marronnier

- > Un espace
 - > trop aseptisé
 - > coupé par la route
 - > à mettre en valeur
- > Enlever chaufferie / garage

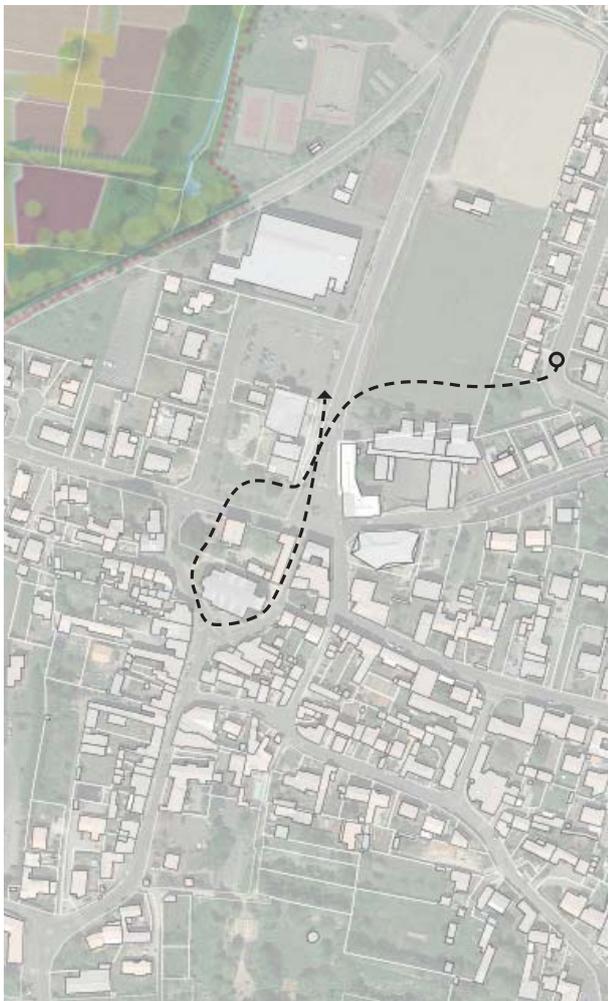
06

Globalement, à l'échelle du projet

- Globalement, à l'échelle du projet
 - > Mettre en oeuvre des parkings en herbe
 - > Végétaliser les espaces publics collectifs, aux abords et sur le bâti.

SE LOGER

typologie d'habitat, architecture, location, propriété,...



« habiller la façade, créer des commerces zone basse »



« conserver cette typologie de toiture »



« privilégier des clôtures comme sur la gauche »



« Reprendre l'orientation des maisons : est/ouest et ouvertures sud... Jardin sud... Garder sur les logements futurs l'identité des maisons anciennes ; briques, briquettes et tuiles »

01 Rue des genêts

- > Projeter des logements sur les terrains de foot ou derrière la salle des fêtes
- > Créer une frange végétale ou un espace public apaisé entre les pavillons rue des genêts et les futurs logements et projeter le gabarit des futures constructions pas supérieur à celui des maisons existantes.
- > Bâtiments plus massifs à l'ouest des terrains mais pas plus haut que les bâtiments les plus hauts actuels (salle des fêtes).
- > Le gabarit est moins une question de hauteur que de perméabilité des vues et perspectives

02 Bd des Nations Unies

- > Les murs de pierres participent à l'identité du bourg
- > Simplicité des proportions du bâti ancien
- > Stop aux haies de thuyas façon « murs de béton »

03 Sud église

- > La typologie du bâti ancien est représentative de l'identité du bourg de la Plaine et de la prise en compte du facteur vent : une typologie en « barrettes » exposées nord / sud. Ce n'est pas la voirie qui conditionne l'orientation du bâti.
- > Utilisation de la brique : vocabulaire valorisant

04 Autre

- > Repères qualitatifs : église + ilot poste
- > Repères négatifs : arrière salle de sport
- > Chaufferie / garage : rupture



COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 3

04 décembre 2021

>> La balade urbaine